

Relations Suisse-Autriche

L'état actuel de nos relations avec l'Autriche peut être considéré, dans son ensemble, comme particulièrement réjouissant. Du fait de leur voisinage, de leur système politique semblable et de leur situation géographique à cheval et en bordure des Alpes, les deux Etats sont naturellement amenés à se consulter en vue de discuter et souvent de résoudre ensemble des problèmes d'intérêt commun.

Très nombreux sont en effet les domaines dans lesquels une coopération entre les deux pays s'est révélée être utile et les deux Gouvernements partagent l'avis qu'elle mérite d'être ultérieurement développée et étendue à de nouveaux champs d'activité.

En effet, les représentants des deux pays ont l'habitude de se consulter aussi bien au sujet de problèmes de nature bilatérale que sur des questions de nature internationale.

Pour ce qui est des questions bilatérales, citons entre autres les problèmes d'infrastructure (communications, planifications régionales, problèmes de l'environnement, économie des régions de montagnes, etc.), les questions culturelles (rencontres littéraires, publications en commun, organisations de tournées, etc.) ou les problèmes touchant à la formation scolaire et universitaire (échanges d'étudiants, reconnaissance réciproque de diplômes, etc.). Rappelons également la coopération scientifique, domaine dans lequel des contacts fructueux existent déjà depuis plusieurs années.

Quant aux problèmes internationaux, maintenant que la question des relations des deux pays avec le Marché Commun élargi a été réglée, c'est surtout la conférence de sécurité européenne qui fait l'objet des consultations actuelles entre la Suisse et l'Autriche. Ces consultations s'inscrivent dans

le cadre général des contacts que notre pays a continué à entretenir avec les autres pays neutres européens durant toute la période de préparation de ces premiers entretiens d'Helsinki.

Il existe enfin un considérable degré d'entente entre l'Autriche et la Suisse au niveau des organisations internationales (c'est particulièrement le cas des institutions spécialisées de l'ONU).

Un regard sur le calendrier des visites officielles réciproques qui eurent lieu ces deux dernières années témoigne de l'intérêt que les deux pays ont à entretenir des contacts suivis à tous les niveaux:

Janvier 1971	Vienne	M. Pierre Graber, Chef du Département politique fédéral
Juin 1971	Berne	M. Arno Halusa, Chef de la 2ème Section politique du MAE autrichien
Janvier 1972	Berne	M. Kirschläger, Ministre autrichien des affaires étrangères
Décembre 1972	Vienne	M. E. Thalmann, Secrétaire général du DPF

Des conseillers fédéraux d'autres Départements se sont également rendus à Vienne au cours des dernières années.

Dans le domaine de nos relations commerciales avec l'Autriche, l'on peut dire qu'elles ont subi un accroissement considérable durant ces dernières années, comme cela ressort clairement des chiffres ci-après:

Echanges commerciaux (en millions de frs.)

	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>
1968	732	843
1969	957	1005
1970	1251	1152
1971	1434	1345
1972 (11 premiers mois)	1507	1393

Il est vraisemblable que cette évolution favorable de nos échanges continuera de se maintenir durant ces prochaines années.

Nous avons établi depuis un certain nombre d'années déjà une collaboration sur le plan militaire avec l'Autriche, qui porte exclusivement sur des questions d'ordre technique militaire.

Rappelons encore qu'actuellement l'Autriche est confrontée au délicat problème des minorités slovènes en Carinthie (revendications linguistiques) et que la Yougoslavie, inspirée semble-t-il par l'Union Soviétique, n'a pas manqué d'exploiter cette situation pour créer un problème international de cette question en dénonçant la politique anti-slovène et anti-yougoslave du Gouvernement de Vienne.